

2

# PROGRAMME

DES

# COURS

QUI AURONT LIEU DANS L'ACADÉMIE DE GENÈVE,

PENDANT

LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE ACADEMIQUE

1836 — 1837.



Le semestre d'hiver commencera le 7 novembre, et durera jusqu'au 30 avril. — Le semestre d'été commencera le 1<sup>er</sup> mai, et durera jusqu'au 30 août.

Les examens sur les cours de chaque semestre, auront lieu dans l'intervalle des quinze jours qui suivront la fin de ces cours.

Des tableaux particuliers indiqueront les jours et les heures des cours de chaque semestre, des examens d'admission, des examens semestriels et des examens de graduation.

---

GENÈVE,

IMPRIMERIE DE LADOR ET RAMBOZ,

Hôtel-de-Ville, 78.

1836

# PROGRAMME

DES

## COURS

DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE.

1856—1857.

### Faculté de Théologie.

SEMESTRE D'HIVER.

*Histoire ecclésiastique.* — M. le professeur VAUCHER exposera l'histoire des douze premiers siècles de l'Église. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Théologie apologétique.* — M. le professeur DEBY exposera les conséquences de la divinité de la religion chrétienne.

*Art de la chaire.* — Le même professeur fera faire des exercices d'improvisation, de récitation et d'analyse pour la chaire. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Théologie dogmatique.* — M. le professeur CHENEVIÈRE traitera des points de dogmes controversés entre les protestans. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Critique sacrée.* — Pendant les quinze premières semaines, soit jusqu'au 18 février, M. le professeur CELLERIER exposera, en ce qui tient à l'Ancien-Testament, l'introduction spéciale à chaque livre et l'histoire du Canon.

*Exégèse du Nouveau-Testament.* — Dès le 18 février au 8 avril, le même professeur commencera l'explication développée de l'épître aux Galates, comme essai d'une monographie exégétique. Ces deux cours auront lieu trois fois par semaine.

*Hébreu.* — M. le professeur MUNIER, pour les étudiants des deux premières années : Cours de grammaire, suivi de l'interprétation de la Genèse et des Psaumes, à partir du chap. xxvi de la Genèse et du psaume xxiii. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Exégèse de l'Ancien-Testament.* — Pour les étudiants des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> année, M. le professeur MUNIER lira dans le texte hébreu et commentera les livres de Ruth, Amos, Job, depuis le chap. xxxv, et Esaïe depuis le chap. 1. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Histoire ecclésiastique.* — M. le professeur VAUCHER continuera l'histoire des douze premiers siècles de l'Eglise. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Art de la chaire.* — M. le professeur DUBY traitera de l'élocution, de l'improvisation et de la récitation oratoire. Il fera faire aux élèves des exercices sur ces sujets. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Encyclopédie théologique.* — M. le professeur CELLERIER donnera un cours abrégé d'encyclopédie et de méthodologie théologiques. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Exégèse du Nouveau-Testament* — M. le professeur MUNIER lira l'histoire harmonique de la passion de Jésus-Christ d'après les quatre Evangiles. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Hébreu.* — Le même professeur expliquera avec les étudiants de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>me</sup> année, le livre de Ruth et les Proverbes depuis le chap. vi. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Exégèse de l'Ancien-Testament.* — Pour les étudiants des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> année, le même professeur continuera la lecture d'Esaïe où elle aura été interrompue à la fin du précédent semestre. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

#### EXERCICES.

*Exercice de prédication.* — Ces exercices auront lieu devant la Faculté, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, durant le cours des deux semestres.

## Faculté de Droit.

#### SEMESTRE D'HIVER.

*Droit civil moderne.* — M. le professeur TREMBLEY. — Des successions. — Ce cours aura lieu quatre fois par semaine pendant le mois de novembre, et deux fois par semaine pendant les autres mois.

*Code civil.* — M. le professeur ODIER. — Du mariage, de la paternité et de la filiation. (Liv. 1<sup>er</sup>, titres 5 à 9.) Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Procédure civile.* — M. le professeur TREMBLEY. Ce cours aura lieu deux fois par semaine, à dater du premier décembre.

*Droit romain.* — M. le professeur CHERBULIEZ. — Successions. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Droit constitutionnel.* — M. le professeur CHERBULIEZ. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Médecine légale.* — M. le Dr MAYOR. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

#### COURS DE DOCTEURS.

*Droit commercial* — M. DELAPALUD, docteur en droit. — Du commerce en général et de la juridiction commerciale.

*Instruction criminelle.* — M. MALLET, docteur en droit. — Du droit de poursuite en général, et de la procédure préliminaire d'investigation.

*Droit pénal.* — M. CAMPERIO, docteur en droit. — Des peines et des personnes punissables. (Code pénal. Liv. I. et II.)

#### SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Droit civil moderne.* — M. le professeur TREMBLEY. — Des donations entre vifs. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Code civil.* — M. le professeur ODIER. — Contrat de vente et contrat de louage. (Liv. III, titres 6 et 8). Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Droit commercial.* — M. le professeur TREMBLEY. — Des commerçans. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

*Droit romain.* — M. le professeur CHERBULIEZ. — Des legs et fidéicommiss. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Droit public de la Suisse.* — M. le professeur CHERBULIEZ. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Instruction criminelle.* — M. le professeur CHERBULIEZ. — De la procédure d'instruction. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

#### EXERCICES.

Ces exercices auront lieu pendant les deux semestres, devant les professeurs de la faculté, tous les quinze jours.

## Faculté des Sciences.

### ÉTUDES DE FACULTÉ.

N. B. Les études complètes de faculté durent deux ans.

#### SEMESTRE D'HIVER.

*Mathématiques élémentaires.* — M. le professeur PASCALIS. — Géométrie analytique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Mathématiques supérieures.* — Le même professeur enseignera les élémens du calcul différentiel et intégral. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Mécanique appliquée.* — M. D. COLLADON commencera par quelques notions préliminaires sur le travail des divers

moteurs et sur la résistance des matériaux; il passera ensuite à des notions générales sur la composition des machines, qu'il appliquera à un certain nombre d'exemples qui offriront des exercices de calcul. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Géodésie.* — M. le colonel Dufour traitera dans ce cours de la détermination des points principaux d'une carte, du calcul des triangles, du nivellement géodésique et barométrique, ainsi que du calcul des principales lignes du sphéroïde terrestre. Il enseignera le tracé des projections et l'usage des instrumens. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Optique.* — M. le professeur DE LA RIVE exposera dans ce cours les principales propriétés de la lumière, ainsi que l'usage et la théorie des instrumens d'optique; il insistera en particulier sur les phénomènes de la polarisation et des interférences de la lumière. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Physique expérimentale.* — M. le professeur DE LA RIVE traitera dans ce cours des phénomènes moléculaires et de l'acoustique, du calorique et des vapeurs, de l'électricité, du magnétisme et de l'électrodynamique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine; une troisième leçon facultative sera consacrée à l'exposition plus détaillée de quelques points spéciaux.

*Chimie expérimentale.* — M. le professeur DE LA PLANCHE exposera les principes de la chimie inorganique. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Minéralogie.* — M. le professeur DE LA PLANCHE. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Botanique.* — M. le professeur de CANDOLLE fils enseignera l'organographie botanique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Exercices pratiques de Botanique.* — M. le professeur DE CANDOLLE père fera faire des exercices pratiques de haute botanique. Ces exercices auront lieu au jardin botanique, au conservatoire botanique, ou dans les collections particulières du professeur. Ils constituent un cours libre et gratuit destiné à ceux qui veulent se vouer à l'étude de la botanique d'une manière spéciale.

*Zoologie générale.* — M. le professeur PICTET DE LA RIVE enseignera les élémens de l'anatomie comparée et les principes de la classification. Il étudiera avec plus de détail les organes de la nutrition et le développement des germes. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Entomologie.* — Le même professeur donnera un cours de l'histoire naturelle des Insectes, dans lequel il décrira les mœurs et l'anatomie de ces animaux, et présentera les méthodes de classification. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Philosophie sociale.* — M. le professeur CHOISY exposera les principes généraux de l'économie politique, envisagée principalement dans ses rapports avec la civilisation. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Mathématiques élémentaires.* — M. le professeur PASCALIS continuera la géométrie analytique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Mathématiques supérieures.* — Le même professeur continuera le calcul différentiel et intégral. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Astronomie élémentaire.* — M. le professeur GAUTIER. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Hydraulique.* — M. le colonel DUFOUR donnera un cours où il traitera de l'écoulement de l'eau par des orifices, ou minces parois, dans des canaux ouverts et des tuyaux de conduite; de l'eau considérée comme agent mécanique, et de la théorie des roues hydrauliques; de l'eau considérée comme agent destructeur, et de la théorie des digues et barrages; et des canaux de navigation. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Chimie organique.* — M. le professeur DE LA PLANCHE exposera les principes de la chimie organique. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Chimie analytique.* — Le même professeur traitera des méthodes de l'analyse chimique par voie humide et par voie sèche. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Géologie et Géographie physique.* — M. le professeur DE LA PLANCHE. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Physiologie botanique.* — M. le professeur DE CANDOLLE fils. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Méthodologie botanique.* — M. le professeur DE CANDOLLE fils. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Zoologie.* — M. le professeur PICTET DE LA RIVE fera avec les

élèves quelques excursions destinées à servir de développement aux cours d'hiver et principalement à celui d'entomologie.

*Histoire de la philosophie.* — M. le professeur CHOISY. Ce cours est destiné à une exposition rapide de la philosophie ancienne, et à une revue plus détaillée des écoles modernes. Il aura lieu deux fois par semaine.

#### COURS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTUDIANS RÉGULIERS DE PREMIÈRE ANNÉE.

a.) Dans le semestre d'hiver les cours de *mathématiques élémentaires*, de *physique expérimentale*, de *chimie*, de *zoologie générale*, de *botanique* et de *philosophie sociale*. En tout, quatorze leçons par semaine.

b.) Dans le semestre d'été, les cours de *mathématiques*, d'*astronomie élémentaire*, de *chimie organique*, de *géologie* et de *géographie physique* et de *physiologie botanique*, en tout douze leçons par semaine.

*Observ.* — Le cours d'*Histoire de la philosophie* est obligatoire pour les étudiants qui se destinent à la théologie et au droit; ainsi que pour ceux qui se proposent de postuler le grade de bachelier ès-sciences philosophiques.

#### COURS OBLIGATOIRES POUR LES ÉTUDIANS RÉGULIERS DE DEUXIÈME ANNÉE.

Dans chaque semestre, tous les cours des *sciences mathématiques* ou ceux des *sciences physiques et naturelles* au choix de l'étudiant.

## ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

N. B. Les études préparatoires de la faculté des sciences durent trois ans, elles sont données simultanément avec les études préparatoires de la faculté des lettres.

## SEMESTRE D'HIVER.

*Philosophie* — M. le prof. CHOISY donnera aux étudiants de la seconde année préparatoire un cours d'introduction à la philosophie et à l'histoire de la philosophie. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

Le même professeur traitera, avec les étudiants de la troisième année, de la psychologie et de la philosophie morale. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Mathématiques élémentaires* (Cours et répétitions). M. le prof. PASCALIS traitera les sujets suivans :

1° Avec les étudiants de la première année, des quatre opérations fondamentales de l'algèbre. — Résolution et discussion des équations et problèmes du premier degré à une et plusieurs inconnues. — Résolution et discussion des équations et problèmes du second degré ; trois fois par semaine.

2° Avec les étudiants de la seconde année, les cinq premiers livres de Legendre, la trigonométrie rectiligne, l'usage des tables trigonométriques ; trois fois par semaine. Il y aura en outre une leçon par semaine destinée à des exercices d'algèbre.

3° Avec les étudiants de la troisième année, la géométrie analytique ; quatre fois par semaine.

*Physique générale*. M. le prof. G. MAURICE traitera successivement dans ce cours des propriétés générales des corps y compris les phénomènes de la capillarité, de la statique, et des élémens de dynamique. Ce cours, destiné aux étudiants de la troisième année, aura lieu trois fois par semaine.

*Notions élémentaires de physique et de chimie*. — M. le professeur MANCEZ insistera principalement sur tout ce qui se rattache aux poids et aux mesures, et sur la description et l'usage des principaux instrumens employés en physique et en chimie, en y joignant quelques notions sur les points fondamentaux de ces deux sciences. Ce cours aura lieu deux fois par semaine pour les étudiants de la seconde année.

## SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Philosophie*. — M. le professeur CHOISY achèvera avec les étudiants de la seconde année son cours du semestre d'hiver. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

Le même professeur enseignera aux étudiants de la troisième année la logique et l'histoire abrégée de la philosophie ancienne. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

*Mathématiques*. — (Cours et répétitions). M. le professeur PASCALIS traitera les objets suivans :

1° Avec les étudiants de la première année, les progressions par différence et par quotient, la théorie des logarithmes, l'usage des tables et l'analyse indéterminée du premier degré ; trois fois par semaine.

2° Avec les étudiants de la seconde année, les trois derniers livres de Legendre ; trois fois par semaine. Les exercices d'algèbre continueront une fois par semaine.

3° Avec les étudiants de la troisième année, la théorie des permutations et des combinaisons, la formule du binôme, la méthode des coefficients indéterminés, la théorie algébrique des logarithmes et l'algèbre supérieure ; quatre fois par semaine.

*Physique générale*. — M. le professeur G. MAURICE traitera dans ce cours de l'hydrostatique, y compris les pesanteurs spécifiques et les aëromètres, de l'aérostatique, et en particulier de la mesure des hauteurs par le baromètre, et terminera par quelques notions d'hydrodynamique. Ce cours, obligatoire pour la troisième année, aura lieu trois fois par semaine.

*Topographie et arpentage*. — M. le professeur DE LA PLANCHE. Ce cours aura lieu deux fois par semaine pour les étudiants de la seconde année.

## Faculté des Lettres.

### ÉTUDES DE FACULTÉ.

#### SEMESTRE D'HIVER.

*Archéologie.* — M. le professeur BOISSIER traitera des plus anciennes sociétés politiques, et notamment de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte, considérées sous le rapport de la législation, des mœurs, des progrès dans les sciences et les arts, et relativement au culte religieux. A ce dernier égard, il recherchera les traces qu'on peut reconnaître chez ces divers peuples d'un culte primitif, de ses communications et de ses altérations successives. Ce cours aura lieu une fois par semaine.

*Histoire.* — M. le professeur ROGET traitera de l'histoire du moyen âge. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Philologie classique grecque.* — M. le professeur VAUCHER traitera de l'histoire de la littérature grecque. Après avoir exposé les principales périodes de cette histoire, et les traits qui caractérisent chacune d'elles, il passera en revue les auteurs grecs, en les classant d'après les genres qu'ils ont cultivés, et en donnant quelques détails sur leurs ouvrages et sur les travaux dont ces ouvrages ont été l'objet. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Philologie française.* — M. le professeur J. HUMBERT donnera un cours de *philologie française*, soit des règles du style et de la composition appliquées à l'analyse des auteurs classiques français. Ces leçons auront lieu deux fois par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Histoire.* — M. le professeur ROGET continuera son cours de l'histoire du moyen âge. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

N. B. Les cours obligatoires pour les étudiants qui se proposent d'entrer dans la faculté de théologie, sont celui de *philologie française* et celui d'*antiquités orientales* ou de *philologie grecque*, au choix de l'élève. Pour la faculté de droit, les cours obligatoires sont celui d'*histoire* et celui de *philologie française*.

#### ÉTUDES PRÉPARATOIRES.

N. B. Les études préparatoires de la faculté des lettres durent trois années; elles sont données simultanément avec les études préparatoires de la faculté des sciences.

#### SEMESTRE D'HIVER.

*Antiquités.* — M. le professeur BOISSIER traitera des antiquités romaines avec les étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Littérature grecque.* — M. le professeur CONTÉ interprétera avec les étudiants de la première année, les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> livres de l'Illiade, et la partie historique du 1<sup>er</sup> livre de Thucydide. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Le même professeur lira avec les étudiants de la seconde et troisième année réunis l'Ajax de Sophocle et une partie des discours du 1<sup>er</sup> livre de Thucydide. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Littérature latine.* — M. le professeur FERRUCCI interprétera et commentera avec les étudiants de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> année, Horace, Juvénal, Tacite, Cicéron, etc., selon la répartition qui sera annoncée plus tard. Ces cours auront lieu quatre fois par semaine pour les étudiants de la première année, et trois fois pour ceux de la seconde et de la troisième réunis.

*Histoire.* — M. le prof. ROGET traitera de l'histoire ancienne avec les étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Le même professeur traitera avec les étudiants de la seconde année de l'histoire générale des temps modernes. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Rhétorique.* — M. le professeur TÖPFFER traitera de la grammaire générale, du style et des principes de composition. Ce cours, destiné aux étudiants de la première année, aura lieu quatre fois par semaine. Une leçon sur les quatre sera consacrée aux exercices de récitation, et à la critique des compositions présentées par les étudiants.

*Belles-lettres générales.* — Le même professeur traitera de la littérature dramatique et de quelques genres secondaires de poésie. Ce cours aura lieu trois fois par semaine pour les étudiants de la seconde et de la troisième année réunis. Deux leçons par mois seront consacrées à la lecture et à la critique des compositions présentées par les étudiants de la seconde année.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ.

*Antiquités.* — M. le professeur BOISSIER traitera des antiquités grecques avec les étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

*Littérature grecque.* — M. le professeur CONTE lira avec les étudiants de la première année l'Hyppolite d'Euripide et quelques idylles de Théocrite. Ce cours aura lieu quatre fois par semaine.

Le même professeur achèvera avec les étudiants de la seconde et troisième année réunis la partie oratoire du 1<sup>er</sup> livre de Thucydide, et interprètera avec eux quelques odes pythiques de Pindare. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Littérature latine.* — M. le professeur FERRUCCI. Continuation des cours d'hiver.

*Histoire.* — M. le professeur Roget continuera l'histoire ancienne avec les étudiants de la première année. Ce cours aura lieu deux fois par semaine.

Le même professeur continuera aussi l'histoire générale des temps modernes avec les étudiants de la seconde année. Ce cours aura lieu trois fois par semaine.

*Rhétorique.* — M. le professeur TÖPFFER traitera de l'histoire de la langue française. Ce cours, destiné aux étudiants de la première année, aura lieu quatre fois par semaine. Une leçon sur les quatre sera consacrée aux exercices de récitation, et à la critique des compositions présentées par les étudiants.

*Belles-lettres générales.* — Le même professeur continuera et achèvera son cours d'hiver. Ce cours, destiné aux étudiants de la seconde et de la troisième année réunis, aura lieu trois fois par semaine. Les exercices auront lieu comme dans le 1<sup>er</sup> semestre.

#### EXERCICES.

*Exercices de composition.* — Pendant la durée des cours de rhétorique et de belles-lettres générales, les élèves seront appelés à des exercices fréquents de composition française, dans les deux semestres également.

---

N. B. Le cours de littérature grecque est facultatif pour les étudiants de la troisième année d'études; mais ceux qui ne suivront pas ce cours, seront obligés, pour pouvoir se présenter à l'examen écrit du baccalauréat aux Lettres, de subir un examen oral sur le grec.

## TABLEAU COMPLET

DE

L'ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE

ET

## DES LETTRES ET DES SCIENCES.

	1 <sup>re</sup> ANN.		2 <sup>e</sup> ANN.		3 <sup>e</sup> ANN.	
	SEMESTRE		SEMESTRE		SEMESTRE	
	l'hiv.	d'été	l'hiv.	d'été.	d'hiv.	d'été.
Antiquités . . . . .	2	2	»	»	»	»
Littérature grecque . . . . .	4	4	3	3	3 <sup>f</sup>	3 <sup>f</sup>
Littérature latine . . . . .	4	4	3	3	3	3
Histoire ancienne . . . . .	2	2	»	»	»	»
Histoire moderne . . . . .	»	»	3	3	»	»
Belles-lettres générales . . . . .	»	»	3	3	3	3
Rhétorique . . . . .	4	4	»	»	»	»
Introduction à la philosophie . . . . .	»	»	1	1	»	»
Philosophie . . . . .	»	»	»	»	4	4
Mathématiques . . . . .	3	3	3	3	4	4
Exercices d'algèbre . . . . .	»	»	1	1	»	»
Physique générale . . . . .	»	»	»	»	3	3
Notions de phys. et chimie . . . . .	»	»	2	»	»	»
Topographie et arpentage . . . . .	»	»	»	2	»	»
	19	19	19	19	20	20
					font 3	facult

## AVERTISSEMENS.

EXTRAIT DE LA LOI DU 29 MAI 1835 SUR L'ACADÉMIE.

« Les élèves de l'Académie se divisent en étudiants réguliers et en étudiants externes. Les étudiants réguliers sont soumis à l'obligation de suivre un ensemble d'études déterminé, et de subir des examens sur l'enseignement qui leur a été donné. — Les étudiants externes peuvent suivre à leur choix les cours qu'ils préfèrent, et subir, s'ils le désirent, des examens sur ces cours aux mêmes époques que les étudiants réguliers. » (Art. 23 de la loi.)

« Les étudiants réguliers sont tenus de prendre, à l'ouverture de chaque semestre, une inscription unique pour l'enseignement obligatoire et une inscription spéciale pour chacun des cours qu'ils se proposent de suivre en dehors de cet enseignement. — Les étudiants externes doivent prendre une inscription pour chacun des cours qu'ils ont l'intention de suivre. » (Art. 24 de la loi.)

M. le recteur recevra aux jours et aux heures qui seront annoncés plus tard, les inscriptions des étudiants réguliers et externes; mais ces inscriptions ne pourront être prises que par ceux des étudiants qui se seront préalablement acquittés au bureau de l'Académie des rétributions qui leur sont imposées. Les étudiants réguliers n'auront qu'un droit unique d'inscription (de 36 francs de France) à payer, moyennant lequel toutes les inscriptions qu'ils pourront prendre aux différens cours de l'Académie, seront gratuites pour eux. (Art. 30 et 31 de la loi.)

Les étudiants externes auront à payer un droit d'inscription

(de 24 francs de France) pour chaque cours qu'ils se proposent de suivre, sauf pour les cours de moins de 40 leçons, pour lesquels le droit sera seulement de 12 francs.

Les étudiants recevront à la suite de leurs inscriptions des cartes d'entrée pour les cours. (Art. 23 du règlement sur l'Académie.)

Les jeunes gens qui se proposent de subir des examens d'admission pour devenir étudiants réguliers dans l'une des années d'études, devront s'inscrire dans ce but dans la semaine qui précède celle de l'ouverture des cours de chaque semestre. L'inscription sera ouverte au bureau de l'Académie, où ils trouveront déposé le programme des connaissances exigées. Ils ne seront admis à prendre leurs inscriptions définitives auprès de M. le recteur, qu'après qu'ils auront subi les examens d'admission.

Ceux qui désireront faire valoir des certificats d'études ou des diplômes délivrés par des Académies ou des Universités étrangères, dans le but d'être dispensés en tout ou en partie des épreuves imposées pour devenir étudiants réguliers, devront, en s'inscrivant au bureau de l'Académie, indiquer leurs intentions à cet égard et déposer à l'appui de leur demande les pièces nécessaires. On rappelle que les étudiants externes qui auront précédemment subi dans l'Académie des examens déclarés admissibles, seront dispensés de droit dans les examens d'admission, de celles des parties sur lesquelles ils auront subi ces examens.

Les étudiants réguliers et externes qui désireront profiter des ressources que présentent les établissemens auxiliaires d'instruction publique, sont prévenus :

1° Que la Bibliothèque publique est ouverte les lundis, les mardis et les mercredis, de 1 à 4 heures; à ceux qui désirent consulter les livres et en extraire des notes.

2° Que le Jardin Botanique est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et les jours de fête.

3° Que le Musée est ouvert au public de 2 à 4 heures le jeudi de chaque semaine; et à d'autres jours et heures pour les étudiants réguliers et externes qui suivent les cours de zoologie.

4° Que l'Observatoire est ouvert le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 4 à 5 heures. En cas de très mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain.

Au nom de l'Académie :

*Munier, Recteur.*

*De Candolle père, Vice-Recteur.*

*F.-J. Pictet, Secrétaire.*

Genève, le 2 août 1836.

déclarés admissibles, seront dispensés de droit dans les examens d'admission, de celles des parties sur lesquelles ils auront subi ces examens.

---

Les étudiants réguliers et externes qui désireront profiter des ressources que leur présentent les établissements auxiliaires d'instruction publique, sont prévenus :

1° Que la Bibliothèque publique est ouverte les lundis, les mardis et les mercredis, de 1 à 4 heures, à ceux qui désirent consulter les livres et en extraire des notes.

2° Que le Jardin Botanique est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et les jours de fête.

3° Que le Musée est ouvert de 2 à 4 heures le jeudi de chaque semaine.

4° Que l'Observatoire est ouvert le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 4 à 5 heures. En cas de très mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain.

Les étudiants réguliers et externes de la Faculté des Sciences pourront, sur la présentation de leurs cartes être admis au Musée, à d'autres heures que celles qui sont réservées au public.

---

*Au nom de l'Académie :*

MUNIER, *Recteur.*

DE CANDOLLE père, *Vice-Recteur.*

DE LA RIVE, *Secrétaire.*